

Le budget—M. Malépart

Deuxièmement, le crédit d'impôt à l'investissement, soit de 7 p. 100, sera étendu à l'équipement lourd employé dans l'industrie de la construction, une évaluation d'environ 125 millions de dollars.

Troisièmement, un crédit d'impôt spécial à l'investissement sera remboursable et permettra aux sociétés qui autrement n'auraient pu réclamer l'actuel crédit d'impôt de se faire rembourser une partie, au coût d'environ 400 millions de dollars.

Quatrièmement, un crédit d'impôt spécial pour la relance du capital actions réduira le coût de nouvelles actions émises avant 1987 par les entreprises qui procéderont à des investissements après la date du budget, au coût d'environ 240 millions de dollars.

Cinquièmement, un fonds spécial de relance des investissements de 300 millions de dollars sera établi afin d'apporter une aide supplémentaire aux projets de développement économique d'intérêt national et régional.

Et sixièmement, un fonds spécial de relance des exportations de 180 millions de dollars sera institué afin d'aider les exportateurs canadiens.

Ce programme, monsieur le Président, comprend également des projets d'investissements publics de 2.4 milliards de dollars. Une centaine de projets publics seront mis en œuvre dans toutes les régions du Canada, et j'ai eu le plaisir, vendredi dernier, avec mon collègue le député de Verdun (M. Savard) ainsi que le ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes (M. Ouellet), de dévoiler un projet d'investissements de 40 millions de dollars pour la Société du vieux port de Montréal, afin d'établir l'infrastructure, les pistes cyclables et la promenade piétonnière tout le long du port. Je pense donc que c'est là un investissement pour le tourisme et aussi pour la création d'emplois, et je suis persuadé que d'autres annonces seront faites dans la région de Montréal en vue d'aider les montréalais.

Monsieur le Président, je pense qu'au niveau de l'emploi, grâce à un secteur privé en meilleure santé, plus dynamique et plus productif, de nouvelles occasions d'emplois seront créées pour les Canadiens et les Canadiennes. C'est la volonté du gouvernement canadien de créer un climat économique qui encourage et favorise la création d'emplois stables et productifs. Cependant, le gouvernement reconnaît que des mesures d'aide sont aussi nécessaires pour le million et demi de Canadiens sans emploi, mais prêts à travailler. En 1983-1984, plus de 1.5 million de dollars seront consacrés par le gouvernement à la création directe d'emploi. C'est le programme le plus considérable jamais mis en place au Canada, et cela représente près de 900 millions de dollars de plus que l'an dernier. Les besoins essentiels des Canadiens qui ont été aux prises avec des périodes de chômage prolongées ont été pris en considération par le gouvernement du Canada. En effet, en octobre dernier, grâce au Programme RELAIS, cette initiative a connu beaucoup de succès, contrairement à certains propos de nos collègues progressistes conservateurs, et les gouvernements des provinces ont apporté leur appui financier à cet effort de création d'emplois. Malheureusement, au Québec, le gouvernement péquiste a refusé cette collaboration. Soyons assurés que tous les gens du Québec ne perdront pas leur argent, puisque le gouvernement canadien et tous les caucus des députés libéraux du Québec s'occuperont de voir à ce que ces fonds-là soient distribués par la création d'emplois des organismes communautaires ou du secteur privé.

Le gouvernement du Canada a décidé de fournir 280 millions de dollars additionnels pour accroître le Programme RELAIS, et 150 millions de dollars seront aussi consacrés au Programme des initiatives spéciales pour l'emploi afin d'accroître les dépenses pour des projets locaux à forte proportion de main-d'œuvre dans le cadre des programmes déjà existants de construction et autres. Une hausse de 100 millions de dollars est également approuvée pour les projets créateurs d'emplois de l'assurance-chômage, ce qui permet aux chômeurs de continuer à toucher des prestations tout en travaillant volontairement à des projets communautaires.

Le gouvernement canadien répond aux besoins de la population en dépit des difficultés économiques actuelles. Le gouvernement libéral a tenu son engagement d'aider les Canadiens et les Canadiennes qui en ont le plus besoin. La jeunesse canadienne est l'un des groupes les plus choyés par le budget Lalonde. Le gouvernement canadien reconnaît les besoins d'une stratégie concertée de tous les gouvernements, des entreprises et des travailleurs en ce qui touche à la formation de la main-d'œuvre. La nouvelle stratégie a pour but d'aider ceux et celles qui doivent faire la transition entre l'école et le marché du travail. Voilà pourquoi le gouvernement canadien a décidé d'allouer 280 millions de dollars pour satisfaire aux besoins des jeunes Canadiens et Canadiennes qui n'ont pu trouver de travail. Une somme de 60 millions de dollars sera ajoutée au Programme canadien de prêts aux étudiants, ce qui portera son financement à 141 millions de dollars et bénéficiera à 185,000 étudiants cette année.

• (1710)

Monsieur le Président, le ministre des Finances n'a pas oublié les familles canadiennes dans son budget. En effet, le gouvernement libéral reconnaît que les frais de garde d'enfants peuvent devenir un fardeau pour les familles monoparentales. Le crédit d'impôt-enfants a donc été amélioré de façon à aider les familles les plus démunies. Les parents célibataires et les mères qui travaillent peuvent actuellement déduire les frais de garde d'enfants pour lesquels ils ont des reçus jusqu'à concurrence de \$1,000 par enfant de 14 ans ou moins. Le Budget propose donc de doubler cette limite en portant le plafond de \$1,000 à \$2,000 par enfant, jusqu'à un maximum de \$8,000 par famille. Et de plus le crédit d'impôt-enfants a été maintenu dans le nouveau budget. Le montant sera de \$343 cette année. Le seuil du revenu familial donnant droit au crédit maximal sera de \$26,330. Monsieur le Président, il y a aussi les agriculteurs et les pêcheurs qui n'ont pas été oubliés dans le budget du ministre des Finances, et on va peut-être trouver curieux que c'est un député du centre de la ville de Montréal qui parle des avantages au niveau des agriculteurs et des pêcheurs, mais je pense que comme tout bon consommateur, on sait très bien que l'aide apportée aux agriculteurs est une aide apportée aux consommateurs, puisque si le gouvernement ne répondait pas et ne venait pas en aide à ces gens-là, ce sont les consommateurs des centres urbains qui feraient les frais de ce que nos agriculteurs et nos pêcheurs nous offrent.

En effet, les agriculteurs bénéficieront également du budget du ministre des Finances puisque des fonds supplémentaires de 100 millions de dollars sont prévus cette année pour des prêts spéciaux de la Société du crédit agricole aux agriculteurs en